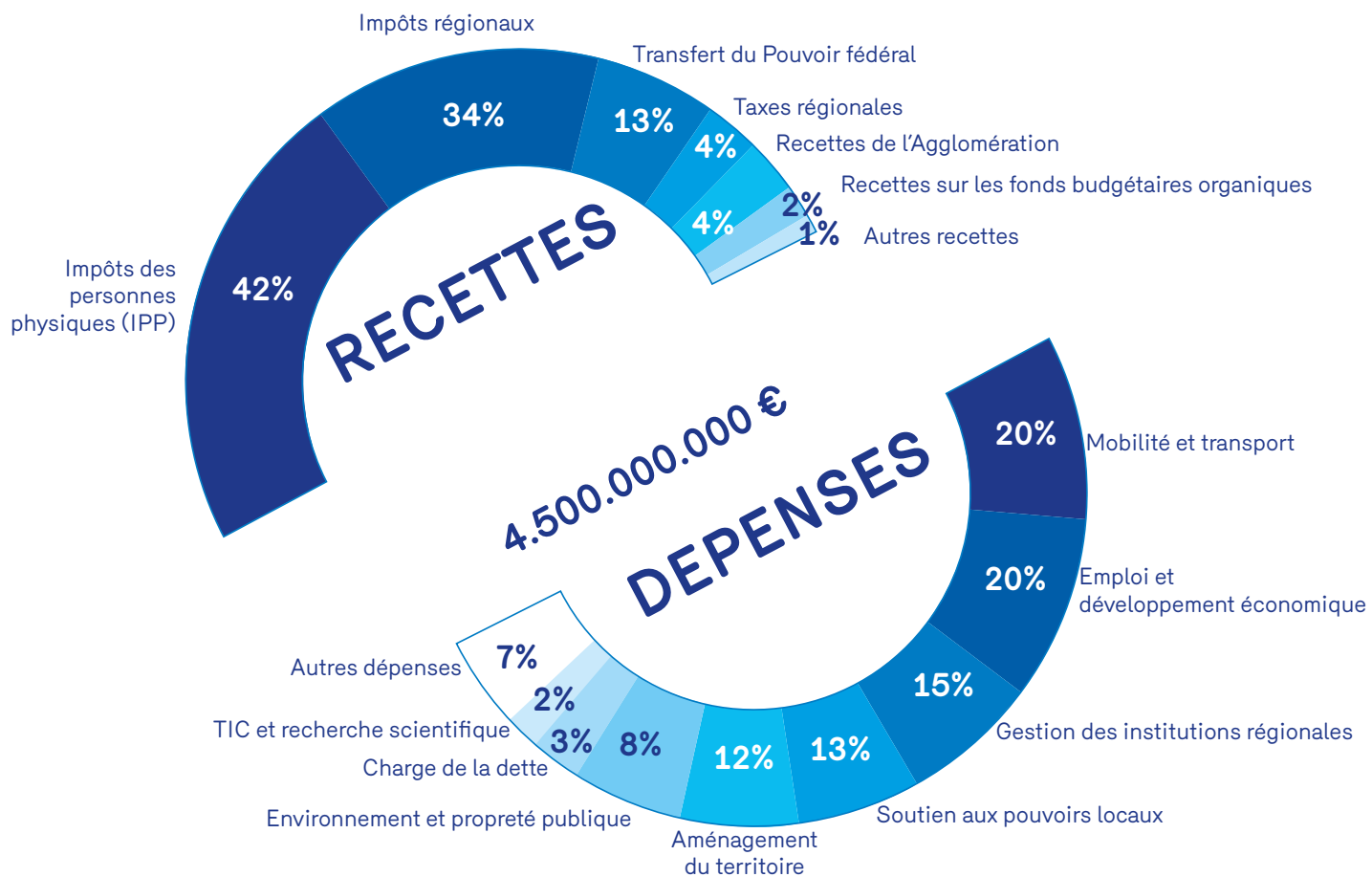
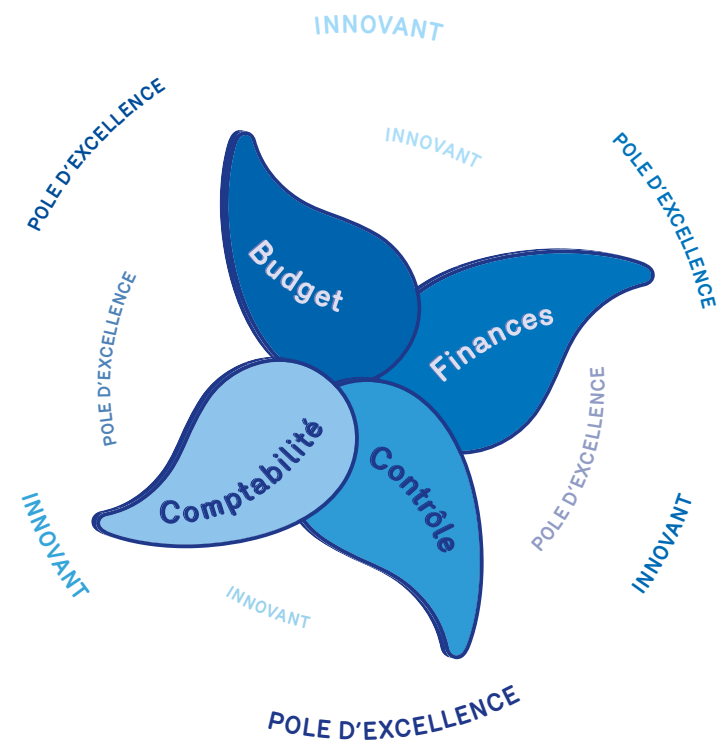


Le budget du Service public régional de Bruxelles 2015



LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES BRUXELLOISES



BRUXELLES FINANCES ET BUDGET
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

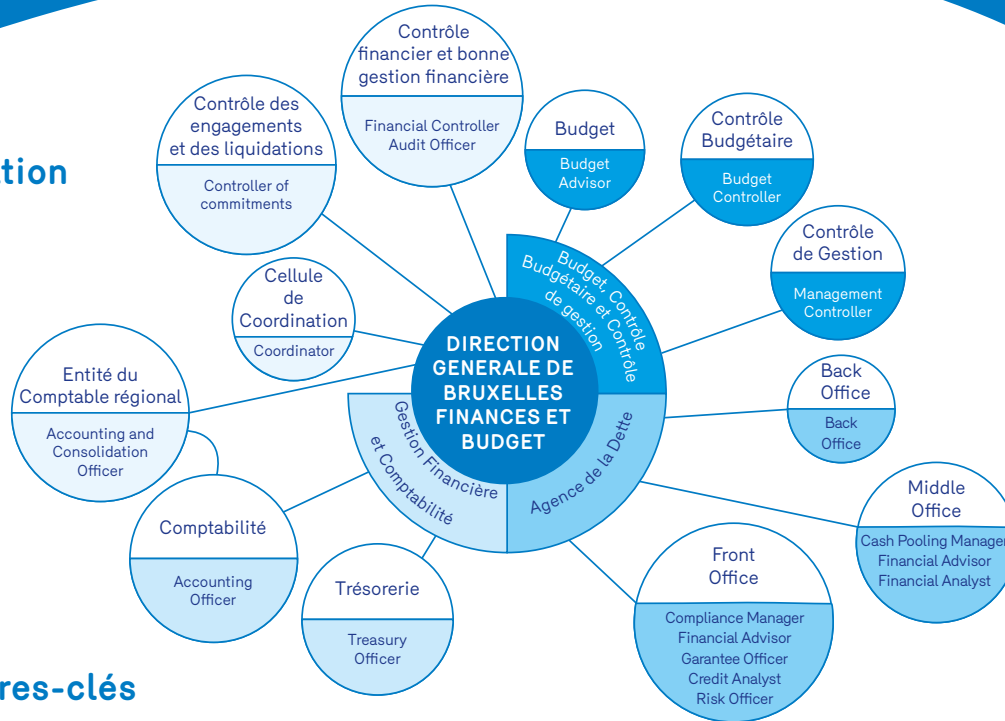
Nos missions

Bruxelles Finances et Budget est chargée de toutes les missions liées au budget, à la comptabilité, et aux finances régionales, en ce compris l'organisation du contrôle :

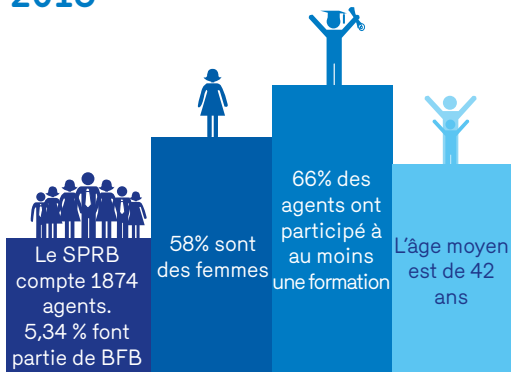
- assister le Ministre des Finances et du Budget et le Gouvernement régional dans le développement et la mise en œuvre des choix politiques en matière financière et budgétaire ;
- gérer et contrôler le budget de l'entité régionale : élaboration, exécution, monitoring ;
- gérer la comptabilité et consolider les comptes de l'entité régionale ;
- gérer la trésorerie régionale ;

- gérer la dette régionale : gérer la dette directe et les dettes garanties, centraliser les trésoreries des organismes administratifs autonomes (OAA) ;
- traiter le contentieux financier et participer à l'élaboration et à l'adaptation des textes légaux et réglementaires ;
- réaliser le contrôle budgétaire, comptable, financier, des engagements et des liquidations, de gestion et de la bonne gestion financière ;
- assurer la mission d'expertise budgétaire, comptable, financière et de contrôle au bénéfice des partenaires et des clients internes et externes.

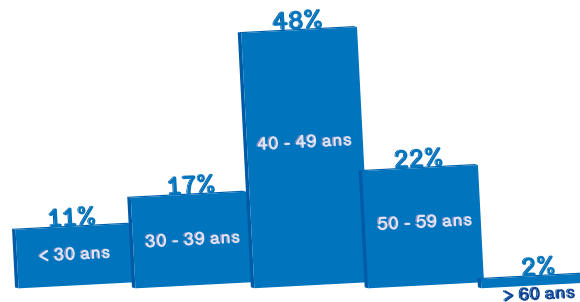
Notre organisation et nos métiers



Quelques chiffres-clés pour 2015



Pyramide des âges



BRUXELLES FINANCES ET BUDGET
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Rue du Progrès 80/1 • 1035 Bruxelles
T +32 (0)2 204 21 11 • F +32 (0)2 204 15 57

finances-budget@sprb.brussels
www.finances-budget.brussels

Septembre 2015 © Service public régional de Bruxelles.
Tous droits réservés
Editeur Responsable : Julie Fizman

Le Service public régional de Bruxelles est l'appellation désignant usuellement le ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.